

Un réseau branché sur la nature

Raymond Desjardins

Numéro 117, été 2008

Les parcs nationaux du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17370ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

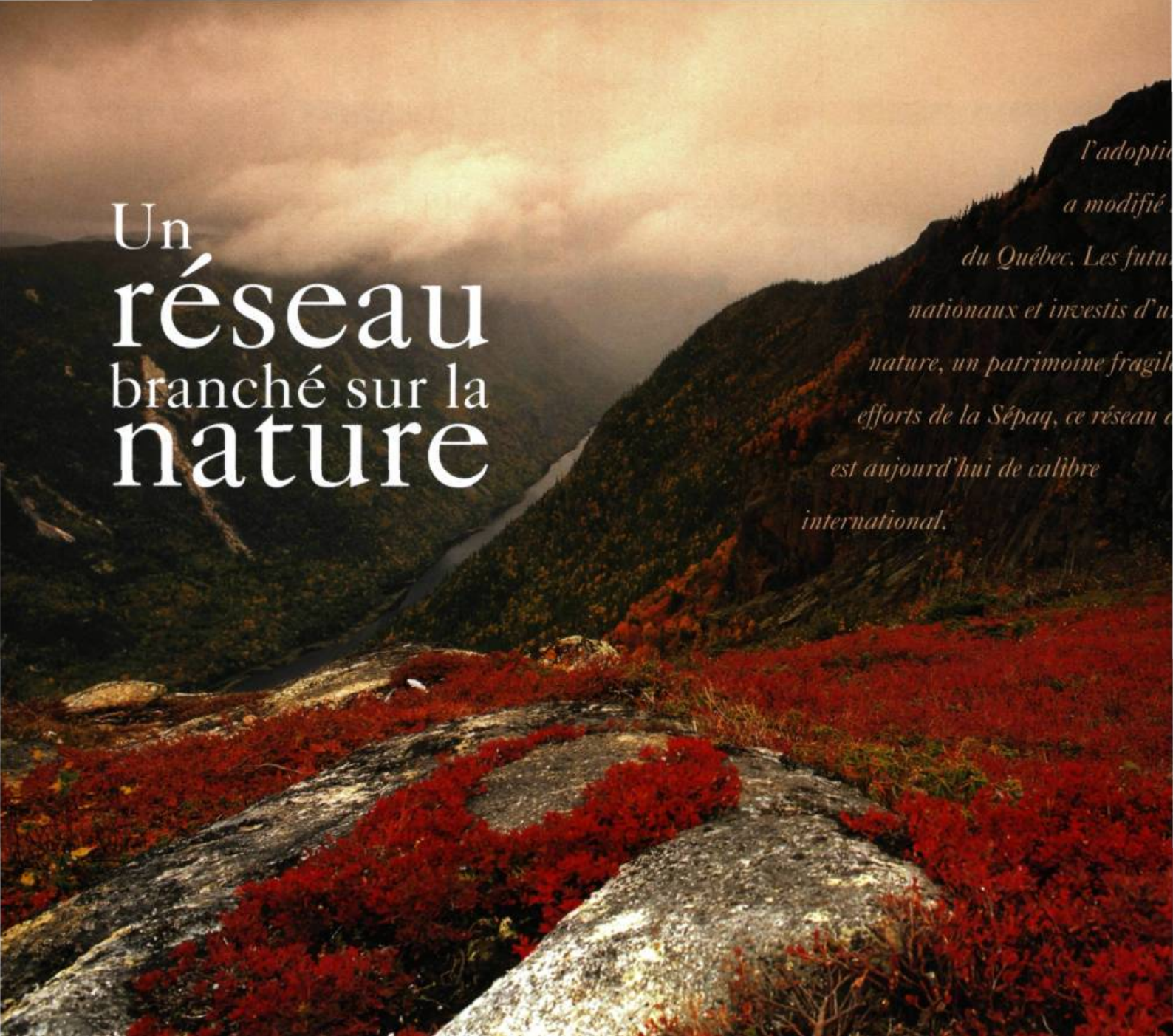
0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desjardins, R. (2008). Un réseau branché sur la nature. *Continuité*, (117), 16–19.



Un réseau branché sur la nature

*l'adoption
a modifié
du Québec. Les futu
nationaux et investis d'u
nature, un patrimoine fragil
efforts de la Sépaq, ce réseau
est aujourd'hui de calibre
international.*

par Raymond Desjardins

En décembre 1977, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi sur les parcs. Le Québec comptait alors 150 parcs qui répondaient à de multiples besoins de loisirs : chasse, pêche, plein air, camping, plages, sites touristiques, etc. À l'instar des autres provinces, le Québec gérait un ensemble de parcs provinciaux où la conservation des ressources naturelles n'était pas l'objectif prioritaire. La Loi sur les parcs a radicalement changé la donne en s'appuyant sur les critères que

l'Union mondiale pour la nature (UICN) avait adoptés en 1966 pour la reconnaissance de parcs nationaux. Le Québec devenait la première province canadienne – et elle est toujours la seule – à se doter d'une loi qui soumettait tous ses nouveaux parcs aux normes de l'UICN. Selon ces critères internationaux, pour être reconnu comme un parc national, un territoire doit d'abord être public. Il doit représenter de grands écosystèmes ou être un site naturel d'intérêt national. Des mesures législatives doivent garantir la protection permanente de ses ensembles écologiques, soustrayant ainsi ses res-

sources naturelles à l'exploitation commerciale. Enfin, les visiteurs doivent pouvoir y pratiquer des activités éducatives ou de loisir.

DES PARCS DIVERSIFIÉS

Depuis l'adoption de la Loi sur les parcs, le Québec a créé 22 parcs nationaux dont l'objectif premier est d'assurer la conservation et la protection permanente de leur territoire et de leurs ressources naturelles. La Loi interdit toute forme de prospection et d'exploitation des ressources à des fins de production forestière, minière ou énergétique.

Il y a plus de 30 ans,
la Loi sur les parcs
visage des espaces verts

parcs seraient

mission : conserver et protéger la

Grâce aux

parcs



La superficie totale du réseau est de 6404 km². En majorité, les parcs représentent une des 43 régions naturelles du Québec ou des sites exceptionnels. À titre d'exemple, les composantes naturelles du Parc national du Bic témoignent de la diversité des écosystèmes de la région du littoral sud de l'estuaire comprise entre Rivière-du-Loup et Sainte-Anne-des-Monts. Quant au Parc national de Miguasha, il constitue un site naturel exceptionnel. À preuve : il a été classé site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le réseau comprend également le Parc national des Pingualuit, créé en janvier 2004

Le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie doit son appellation à ses vallons couchés entre les montagnes.

Photo : Enviro Foto, Sépaq

dans le Nunavik. Il compte aussi le seul parc marin au pays, celui du Saguenay-Saint-Laurent, établi en 1998 en vertu de deux lois spécifiques des Parlements canadien et québécois. Constitué exclusivement de milieux marins, ce parc de 1246 km² englobe le fjord du Saguenay et la demie nord de l'estuaire du Saint-Laurent. Il est géré conjointement par le Canada et le Québec.

QUI GÈRE QUOI ?

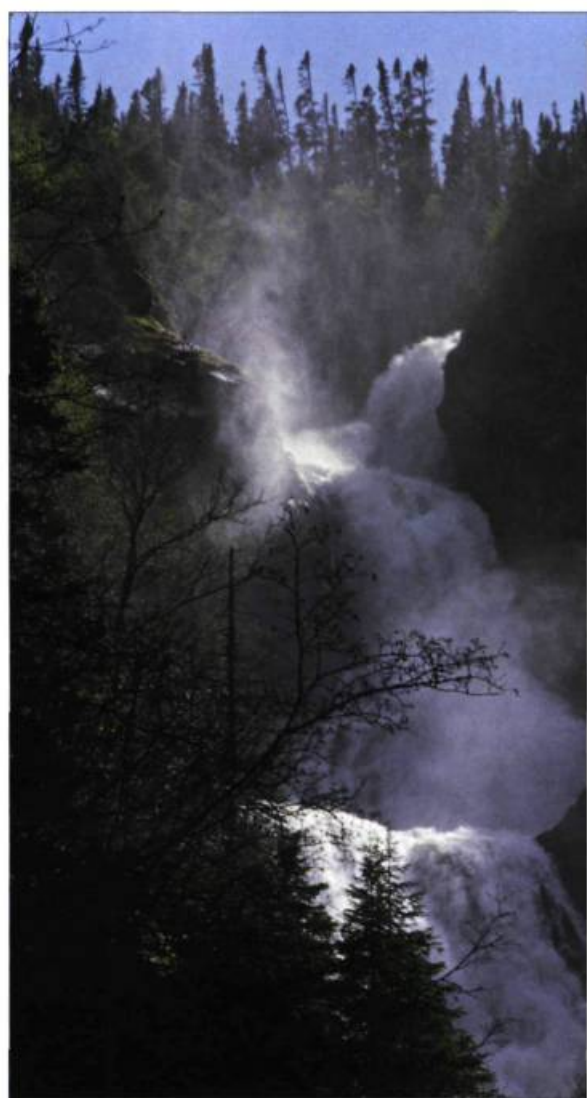
Trois organismes se partagent la gestion des parcs nationaux du Québec. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a comme responsabilités d'élaborer les modifications législatives ou réglementaires, de définir la politique générale du réseau et de proposer au gouvernement la création ou l'agrandissement de parcs.

L'Administration régionale Kativik assure la protection et la mise en valeur du Parc national des Pingualuit, au Nunavik, en plus d'y gérer l'offre d'activités et de services. Si d'autres parcs nordiques venaient à s'ajouter, ils seraient sous sa responsabilité.

Pour les 21 parcs nationaux situés dans le Québec méridional et pour le parc marin, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) en assume l'exploitation depuis avril 1999 au sein d'une vice-présidence spécifique sous la bannière de Parcs Québec. Après presque 20 ans d'existence de la Loi sur les parcs, un bilan négatif avait été établi. En novembre 1996, le rapport du Comité sur la relance des parcs québécois constatait que même si les parcs du Québec avaient été créés en vertu des standards internationaux, leur gestion n'était pas à la hauteur. Peu d'efforts avaient été consacrés à la conservation et à l'éducation. Les infrastructures de base étaient désuètes, voire inexistantes. Faible notoriété, sous-financement, manque de perspective commune parmi les multiples intervenants régionaux s'ajoutaient aux problèmes. Un virage majeur s'imposait pour que le Québec puisse atteindre ses objectifs initiaux.

L'OPÉRATION REDRESSEMENT DE LA SÉPAQ

La Sépaq a mis en place plusieurs mesures pour amorcer ce virage, principalement un



La chute qui se déverse des Hautes-Gorges témoigne de la force avec laquelle la nature sculpte le roc.

Photo : François Rivard

plan d'affaires basé sur la réalisation de cinq grandes orientations. Il fallait d'abord amener les parcs à un niveau comparable à celui des grands réseaux de parcs nationaux en matière de conservation et d'éducation. Puis, optimiser la contribution financière des activités commerciales. Positionner Parcs Québec, au Québec et à l'étranger, comme un réseau de parcs nationaux afin d'en accroître la notoriété et la fréquentation était aussi essentiel. Finalement, la Sépaq devait assurer une gestion rigoureuse des parcs dans une perspective de développement des régions du Québec et offrir à la clientèle des infrastructures de qualité, à la hauteur de l'image des parcs nationaux.



La beauté des paysages dessinés par la mer confère un cachet unique au Parc national du Bic.

Photo : Brigitte Ostiguy

La Sépaq a également conclu des ententes avec les organismes régionaux afin de récupérer la gestion des activités commerciales dans une perspective de réseau. Elle a aussi mis en place des tables d'harmonisation qui associaient les partenaires régionaux (envi-

ronnementaux, scientifiques, municipaux, touristiques et autochtones, le cas échéant) au développement des parcs.

Évidemment, pour que les parcs nationaux puissent faire honneur à leur statut, il fallait investir davantage. La Sépaq s'y est appliquée en augmentant les ressources financières afin d'assurer la mission prioritaire de conservation et d'éducation, mais aussi en investissant dans les infrastructures. Ses budgets d'exploitation sont passés de 25 millions de dollars en 2000-2001 à plus de 46 millions en 2007-2008. Des investissements de plus de 100 millions de dollars ont été consentis pour améliorer ou implanter des infrastructures d'accueil et de découverte.

Ses efforts ont porté fruit. Les parcs nationaux du Québec sont de plus en plus fréquentés et appréciés. En 2005-2006, leur fréquentation a dépassé 3,5 millions de jours-visite et la satisfaction des visiteurs se situait à 96 %. Selon une étude de 2003, plus de 96 % des Américains et des Canadiens considèrent que les parcs du Québec se comparent avantageusement aux parcs nationaux du Canada et des États-Unis.



*Face
au grand
fleuve,
le charme
discret
d'une villa
du XIX^e siècle.*

Auberge du Porc Épic

600, rue Principale Ouest
Cacouna G0L 1G0
(418) 868-1373 • 1 888 909-1373
www.porc-epic.com





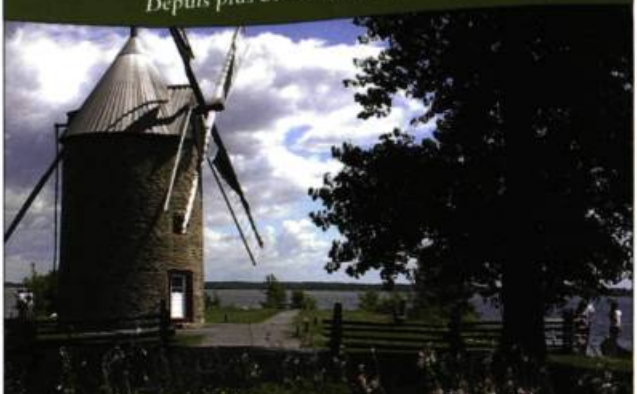

ARCHITECTURE
+ DESIGN URBAIN

BRIÈRE GILBERT + ASSOCIÉS ARCHITECTES

50 côte DINAN | bureau 101 | QUÉBEC | QC | G1K 8N6 | T. 418 694-9041
460 rue Ste. CATHERINE O. | # 613 | MONTRÉAL | QC | H3B 1A7 | T. 514 875 1188

Parc historique
POINTE-DU-MOULIN

Depuis plus de 300 ans... Ça bouge à la Pointe !



Moulin à vent 1705 - Maison du meunier 1790
Kayaks - Centre d'interprétation
Sentiers d'interprétation - Aires de pique-nique
Les fins de semaine de juillet et d'août, nos charmants personnages du 18^e siècle vous feront découvrir les lieux. Surveillez notre programmation d'événements estivaux !




2500 boul Des-Quichottes
Notre-Dame-de-Ille-Perrot Qc J7V 7P2
314-455-5926
www.pointedumoulin.com

Les investissements de la Sépaq en conservation ont été significatifs. Un programme de suivi de l'intégrité écologique des parcs a été implanté pour la première fois au Canada. De concert avec le milieu universitaire, de nombreux projets d'acquisition de connaissances et de recherche ont été réalisés dans tous les parcs, soit près de 200 études. Une approche écologique a été appliquée dans la gestion quotidienne des parcs, favorisant notamment la réduction des gaz à effet de serre.

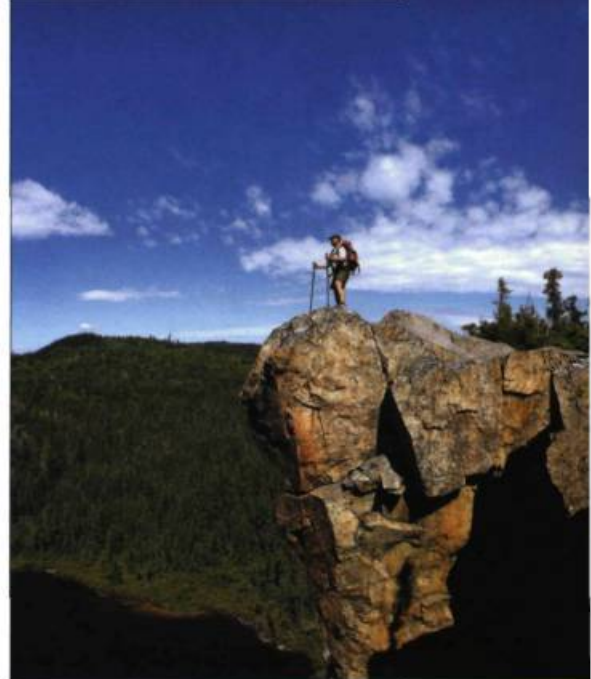
En éducation, le virage a été tout aussi important. Pas moins de 500 activités de découverte, telles que des randonnées guidées, des causeries, des activités personnalisées et du théâtre, sont aujourd'hui offertes aux visiteurs des parcs afin qu'ils en apprécient les milieux naturels.

Si, depuis 30 ans, les parcs québécois ont parcouru un chemin inusité, le Québec peut aujourd'hui miser sur un réseau qui contribue à la protection et à la conservation de la nature, tout en favorisant une plus grande compréhension des enjeux environnementaux actuels.

■ *Raymond Desjardins est vice-président exploitation Parcs Québec à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).*

Les collines Abijévis habillent l'horizon du Parc national d'Aigüebelle, en Abitibi-Témiscamingue.

Photo : Jean-Pierre Huard, Sépaq



Jouet d'enfant (c.1895)



Cheval de bois recouvert de peau de poney, avec voiture.
Dimensions : longueur 52 po, largeur 21 po, hauteur 30 po.
Provenance : ancienne quincaillerie de la rue Saint-Joseph, Québec.

Pour information, contactez

Michel Gilbert

Ébéniste-restaurateur / Cabinet maker, restorer
971, chemin de l'Écore Sud
Vallée-Jonction, Québec G0S 3J0

Téléphone : 418 253-5128 • 1 888 515-5128
doucine@globetrotter.net • www.artebois.ca

Les Peintres de la Norditude

Bruno Côté

Marcel Fecteau

Jacques Hébert

Paul Tex Lecor

St-Gilles

Louis Tremblay



**MUSÉE
DE
CHARLEVOIX**



2 juin au 28 septembre 2008

10, chemin du Havre, La Malbaie (418) 665-4411
www.museedecharlevoix.com